

INFORMATIONS MUNICIPALES



MARCILLAC Vallon

1^{er} trimestre 2026

SOMMAIRE

Délibérations
Edito
Travaux
Conseil municipal des jeunes
Le mot des élus minoritaires
Infos communautaires

Le ping, le tennis
La pétanque,
Le vallon rond, les Aînés
La Médiathèque
André Cabrol
Nouveaux commerces,

Les principales décisions du conseil municipal du dernier trimestre

NB : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. L'intégralité des délibérations est disponible sur le site de la mairie onglet : (vie municipale/affichage légal). Les décisions ont été prises à l'unanimité sauf indications particulières

Délibération n° 2025/08/051 – PLUi – Instauration du permis de démolir

Il est rappelé que le permis de démolir est un outil de protection du patrimoine permettant de suivre l'évolution du bâti, et que le PLUi Conques-Marcillac impose désormais son recours pour toute démolition en zone Ua afin de préserver les cœurs historiques des villages. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer cette obligation sur la commune.

Délibération n° 2025/08/053 – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement (RPQS) – Exercice 2024 établi par la Communauté de Communes Conques-Marcillac

Délibération n° 2025/08/054 – Approbation du nouveau règlement intérieur d'Aveyron Ingénierie et confirmation de l'adhésion au service de rédaction d'actes et au service de la publicité foncière.

Délibération n° 2025/08/055 – Adhésion à la centrale d'achat du SIEDA et approbation de la convention

Délibération n° 2025/08/056 – Approbation de la convention consentant à ENEDIS des droits de servitude sur la parcelle n° 1034 section G (pose d'une ligne électrique souterraine au lieu-dit Les Prades).

Délibération n° 2025/08/057 – Approbation de la convention de partenariat pour la mise en place d'une complémentaire santé négociée, dite « mutuelle communale » avec le Refuge Mutualiste Aveyronnais pour donner suite à la demande de plusieurs Communes du territoire de proposer à la population une « Mutuelle Communale ».

Délibération n° 2025/08/058 – Approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre Petites Villes de Demain (PVD) valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour la Commune de Marcillac-Vallon signée le 16/12/2022
Prorogation de 8 mois du volet PVD de la convention, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Prorogation d'une année du volet ORT de la convention, soit jusqu'au 31 décembre 2028. Modification du périmètre ORT, intégrant pour sécurisation et modernisation de l'avenue Gustave Bessières - Tranches 1 et 2

Délibération n° 2025/08/059 – Approbation de la convention tripartite pluriannuelle pour le développement des activités éducatives entre la Commune de Marcillac-Vallon, la Commune de Salles-la-Source et l'Association le Créneau

La réorganisation des accueils de loisirs en 2025 implique la mise en place d'une nouvelle convention de partenariat entre Marcillac-Vallon, Salles-la-Source et l'association Le Créneau, applicable au 1er janvier 2026 pour trois ans et précisant les modalités de fonctionnement et de financement, et fera chaque année l'objet d'un avenant déterminant le montant de la subvention annuelle versée en deux temps.

Délibération n° 2025/08/060 – BP 2025 – Subvention de fonctionnement Association Le Créneau – Solde

Le Maire rappelle les modalités de la subvention annuelle versée à l'association Le Créneau, dont le montant total pour 2025 s'élève à 114 551,57 €, réparti entre Salles-la-Source et Marcillac-Vallon, cette dernière devant verser 55 591,69 € dont 5 591,69 € restent à payer après l'acompte de 50 000 €. Il précise également que la part de Marcillac-Vallon intègre la subvention exceptionnelle liée à la prise en charge d'un tiers du déficit 2025, engagement partagé avec Salles-la-Source et la CAF, qui a déjà versé sa contribution.

Délibération n° 2025/08/061 – Rénovation de l'école élémentaire Jean Auzel dans le cadre de l'installation de l'association le Créneau – Approbation du projet. L'installation de l'association Le Créneau dans les locaux de l'école Jean Auzel nécessite des travaux de réaménagement dont le coût, initialement estimé à 150 000 €, a été affiné et réactualisé à 185 000 €. Des infiltrations d'eau en toiture étant apparues, la réfection de la toiture devenue nécessaire a porté le montant à 230 000 € hors taxes. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet ainsi que le lancement de la procédure de consultation des entreprises.

Délibération n° 2025/09/063 Gestion du personnel - Participation en santé dans le cadre d'une procédure de labellisation
Le Maire informe le conseil municipal qu'à compter du 1er janvier 2026, les collectivités devront participer au financement de la protection sociale complémentaire santé de leurs agents, via des contrats solidaires labellisés ou issus d'une mise en concurrence.

Il propose de fixer cette participation à 25 € par agent et par mois, avec inscription des crédits correspondants au budget communal.

Délibération n° 2025/09/064 Approbation d'une convention portant répartition des charges en matière de conservation, d'entretien et d'exploitation du domaine public routier départemental sur Marcillac-Vallon

Le Maire rappelle la répartition légale des compétences entre le Département et la Commune en matière de voirie et propose au conseil municipal d'approuver la convention avec le Département de l'Aveyron précisant les modalités d'intervention, de financement et de responsabilité pour l'entretien des routes départementales sur le territoire communal.

Chers habitants de Marcillac-Vallon,

Alors que nous entrons dans cette nouvelle année 2026, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches.

Nous sommes en période de réserve électorale, mes propos sont donc limités.

Je voudrais rappeler la position nationale remarquable obtenue dans le classement des villes et villages où il fait bon vivre : entrée dans le classement des 500 en 2024 et confirmé en 2025. Ce résultat est la synthèse du travail de chacun d'entre nous : habitants, commerçants, services, associations, personnels communal, élus. Certes tout n'est pas parfait mais cette reconnaissance n'est pas le fruit du hasard : elle est le reflet de notre dynamisme, de notre solidarité et de notre attachement à notre territoire.

Les dernières semaines ont été marquées par les illuminations de notre village, qui ont suscité quelques réactions. Notre choix était d'augmenter la visibilité et l'intensité en des points précis plutôt que de disperser les efforts. Les retours ont été très largement positifs, tant de la part des habitants que des personnes de passage. Ces réactions nous rappellent combien il est important de savoir apprécier ce que nous avons la chance de vivre au quotidien : cette proximité, cette convivialité qui font l'âme de Marcillac-Vallon.

Les récents événements climatiques – pluie et neige – ont certes perturbé notre quotidien ces dernières semaines, mais ils nous ont aussi rappelé notre capacité et la nécessité à faire face ensemble aux aléas.

En cette nouvelle année, je forme le vœu que nous sachions continuer à cultiver cet esprit collectif qui nous caractérise, à savourer notre proximité et à construire ensemble l'avenir de notre commune.

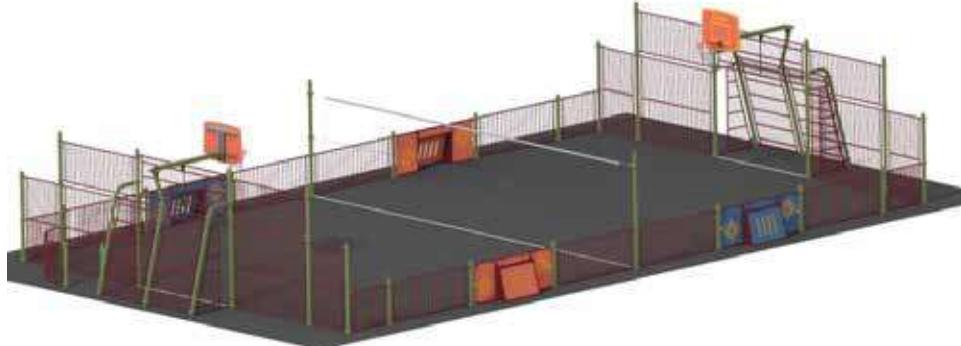
Cette année qui s'ouvre est une année électorale, un moment démocratique essentiel où chacun d'entre vous sera appelé à exercer son droit de vote. Je vous encourage vivement à accomplir ce devoir citoyen qui fait la force de notre République et qui permet à chacun de contribuer à l'avenir de notre commune.

Excellente année 2026 à toutes et à tous !

Ayons de l'ambition pour la commune de Marcillac-Vallon, elle le mérite

Votre maire Jean-Philippe Périé

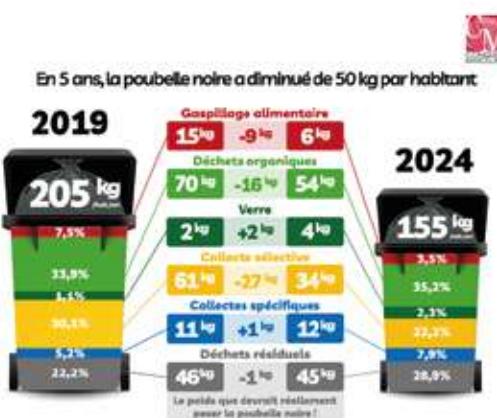
Les travaux réalisations



Projet de City-Stade



Terrassements
du City-Stade



Réduction des déchets dans la Communauté de communes Conques-Marcillac

Entre 2019 et 2024, la quantité de déchets dans la poubelle noire d'un habitant de la Communauté de communes Conques-Marcillac a diminué de 50 kg, soit une baisse de 25 %, pour atteindre 155 kg/hab/an, un niveau inférieur aux moyennes nationale, régionale et aveyronnaise.

Malgré ces résultats encourageants, cette performance reste cependant perfectible, d'autant que les déchets résiduels ne représentent que 29% du contenu de la poubelle noire, alors que leur

collecte et leur traitement coûtent 402 € TTC par tonne en 2024. Une part importante de ce qui finit encore dans la poubelle noire pourrait être valorisée autrement.

Pour poursuivre la réduction, plusieurs gestes simples sont à mettre en avant :

- Limiter le gaspillage alimentaire en adoptant de nouvelles pratiques de consommation.
- Les déchets organiques peuvent être compostés à domicile, la communauté de communes proposant un composteur pour 20 €, ce qui permet à la fois d'alléger la poubelle noire et de produire un engrais naturel pour le jardin ou les plantes.
- Le verre, entièrement recyclable, doit être déposé dans l'une des colonnes à verre du territoire pour être refondu et transformé en nouveaux contenants.

La collecte sélective permet de détourner de la poubelle noire tous les emballages destinés au sac jaune, tout en encourageant à éviter les produits suremballés. Les collections spécifiques en déchèterie (piles, petits appareils électriques, etc.) doivent également être mieux utilisées, afin que les éco-contributions financent réellement la collecte et le recyclage via les filières adaptées.

Même si les résultats sont encourageants, la marge de progression reste importante et chacun est invité à agir pour réduire encore ses déchets et les coûts associés.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Frelon asiatique



Que faire en cas de découverte d'un nid de frelon asiatique ?
 Découvrir un nid de frelon asiatique chez soi peut être impressionnant. Il est essentiel d'adopter les bons réflexes :
 Tout d'abord, évitez de vous approcher du nid : les frelons deviennent agressifs lorsqu'ils se sentent menacés.
 Ne tentez jamais de détruire le nid vous-même, même s'il semble petit ou inactif.
 Gardez enfants et animaux domestiques à distance de la zone concernée.
 Évitez d'utiliser des insecticides grand public, inefficaces et dangereux dans ce contexte.
 Informez vos voisins si le nid est situé en limite de propriété.
 Pour rappel, les nids sont abandonnés en fin de saison ; les nids ne sont jamais réutilisés d'une année sur l'autre : il n'est donc pas nécessaire de procéder à la destruction des nids découverts à l'automne lors de la chute des feuilles. Les oiseaux alors attirés par l'odeur des larves mortes viennent les trouver et se délecter de cette source de protéines gratuite. Après le printemps, les nouveaux nids doivent être détruits s'ils sont chez vous. Pour cela, faites appel à des professionnels, des sociétés spécialisées dans la destruction des nids de frelons. Si le nid est sur le domaine public, signalez-le à la mairie qui le fera enlever.



L'amicale du Vallon rond : du sang neuf pour des événements qui rassemblent

L'amicale du Vallon rond est née d'un simple constat que nous, membres du club de foot de la commune, faisions depuis quelque temps : au-delà du terrain, nous aimions nous retrouver, organiser des moments conviviaux et rassembler les gens. Petit à petit, l'idée s'est imposée : pourquoi ne pas créer une structure qui permettrait d'organiser des événements ouverts à tous les habitants ?

Avec cette envie d'animer la vie du village et de renforcer les liens entre les

habitants, nous avons décidé de fonder une association ouverte à tous, sans distinction d'âge ni de pratique sportive. Notre objectif est clair : proposer des moments simples, chaleureux et fédérateurs, où chacun peut se retrouver.

Dès cette année, nous souhaitons mettre en place plusieurs événements qui nous tiennent à cœur :

- Un petit-déjeuner, pour commencer la journée ensemble dans la convivialité
- Un tournoi de pétanque, accessible à tous, dans un esprit bon enfant
- Un bal, pour rassembler plusieurs générations autour d'une soirée festive
- ... puis d'autres animations à venir, selon la faisabilité des idées et les envies de chacun.

Animés par l'esprit d'équipe et encouragés par les habitants, nous espérons que ces moments deviendront des rendez-vous incontournables pour faire vivre notre commune, tous ensemble.

Composition du bureau :

Président : Lucas Bonnieux , Mickael Campredon (adjoint)

Secrétaire : Simon Fouilhac, Benjamin Moisset (adjoint)

Trésorier : Thomas Wilhelm - Grégory Mazars (adjoint)

Pour nous contacter :

- par mail : amicaleduvallonrond@gmail.com
- sur les réseaux : Facebook (Amicale du Vallon rond) et Instagram (advr.12)

LES AÎNÉS

Nos aînés en balade

Le club des aînés a cette année diversifié ses activités pour éveiller la curiosité de nouveaux adhérents ; du théâtre, du cinéma, ainsi que la sortie d'une journée ou autre voyage plus long (Espagne cette année). Le quine le thé dansant et le repas de Noël ont complété le programme.

Cette innovation nous permet de densifier et varier nos loisirs pour des adhérents qui hélas vieillissent et ne se renouvellent que très peu.

Notre programme pour 2026 est déjà prêt avec, entre autres, un voyage au Tyrol au mois de mai prochain.

Le club des aînés vit et continuera à vivre avec optimisme malgré les difficultés inhérentes au temps qui passe.



PETANQUE MARCILLACOISE

Avec 8 arrivées pour trois départs la pétanque marcillacoise voit son effectif en légère hausse cette saison et comptabilise 37 licenciés.

21 équipes se sont inscrites pour représenter notre société lors des divers championnats. L'objectif de qualification, base de toute participation, a été atteint en éliminatoire «Triplette Promotion» par l'équipe composée de Bousquet Xavier – Jau Dominique – Serieye Pascal. Belle performance puisqu'elle ne s'incline qu'en 1/16ème de finale lors des phases finales du championnat d'Aveyron.

Les Championnats des clubs vétérans ont une nouvelle fois permis de pratiquer notre sport dans une ambiance conviviale et respectueuse. L'engagement d'une troisième équipe est même envisagé pour 2026. Les équipes évolueront en 2ème et 5ème division la saison prochaine. Dans le championnat par équipe «Open» nous terminons à la 3ème place et conservons notre place en division 3.

Nos parcours en Coupe de France et en Coupe du Comité, stoppés après deux rencontres perdues, nous poussent à ne pas renouveler l'inscription en 2026, notamment en raison du manque d'infrastructures qui ne nous permet pas de recevoir nos adversaires dans de bonnes conditions.

Le concours de la Saint-Bourrou et le concours officiel n'ont pas enregistré une forte participation cette année, mais la qualité du jeu, le fair-play et la bonne humeur ont largement compensé ce léger recul.

Les concours d'été seront reconduits l'année prochaine avec l'assurance de la mairie d'optimiser l'éclairage.

Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà à noter dans vos agendas :

- Concours de la Saint-Bourrou : samedi 23 mai
- Quine : samedi 25 juillet
- Concours officiel : samedi 29 août

Nous aurons également plaisir à nous retrouver pour la remise des licences, autour d'une galette, ainsi que lors de notre journée club estivale, des moments essentiels pour une association qui se veut avant tout fédératrice, mêlant sport et convivialité.

Vous souhaitez rejoindre la Pétanque Marcillacoise et partager des moments agréables ? N'hésitez plus, vous serez les bienvenus !

Le bureau pour la saison 2026

• Présidents :

Augusta Biesques

Jean-Manuel Pinéro

• Trésoriers :

Francis Boutet et Serge Viguier

• Secrétaires :

Pascal Serieye et Philippe Cabantous



TENNIS CLUB DU VALLON

Cette année, le TC Vallon engage plusieurs équipes adultes et jeunes, dans les différents championnats d'Aveyron (Individuel, par équipes, jeunes et adultes).

En deux mots, le TC Vallon c'est 58 adhérents, principalement répartis sur les villages du Vallon. Dans un cadre bucolique, nous disposons de 2 courts extérieurs et d'un court couvert.

Un nouveau club house a vu le jour en juillet 2025. Merci aux bénévoles (Tony, Marc, Claire, Laurent, Louis et bien d'autres) pour leurs aides dans la construction, l'administratif etc... Un merci spécial à l'entreprise ALLIGUIE, qui nous a fait bénévolement et en urgence le terrassement.

Le TC Vallon propose des cours pour les jeunes et pour les adultes, le samedi et mercredi. Cette année, nous avons accueilli de nouveaux membres, à travers un nouveau cours adultes débutants.

Frederic Segonds, notre professeur, assure l'ensemble des cours pour le bonheur des petits et grands.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le club, n'hésitez pas à nous contacter au 06 33 34 95 16 ou par mail au tennisclubduvallon@fft.fr



PING VALLON

PING VALLON est bien plus qu'un club de tennis de table : c'est une famille où convivialité, passion et performance se rencontrent. Les entraînements ont lieu 3 fois par semaine : les mercredis à 20h30 pour les adultes et les vendredis à 18h15 et samedis à 14h pour les jeunes dont des entraînements dirigés par un entraîneur diplômé d'Etat.

Sortie club : En octobre, nos pongistes et leurs parents ont vibré au WTT Champions de Montpellier, découvrant le meilleur du tennis de table mondial. Une expérience inoubliable à renouveler !

Des manifestations sont organisées toute l'année : Critérium jeunes ou adultes, challenge départemental de l'Aveyron pour les jeunes, finale par classement toutes catégories et des tournois de clubs. Et surtout, ne manquez pas notre tournoi « Gérard Durand », ouvert à tous, le lundi de Pâques : ambiance garantie, repas convivial à midi, et le plaisir de jouer ! Grâce à l'implication des parents, nos manifestations sont toujours une réussite : organisation, transport des jeunes pour les compétitions...

Prêt à taper la balle avec nous ? Il est possible de prendre contact avec le club PING VALLON aux jours et heures des entraînements : les mercredis à partir de 20 h 30, les vendredis à partir de 18 heures et les samedis à partir de 14 heures

Facebook : <https://www.facebook.com/PingVallon/>



MEDIATHEQUE



Meilleurs vœux pour 2026 : Une nouvelle histoire à écrire ensemble !

Toute l'équipe de la médiathèque de Marcillac-Vallon vous souhaite une merveilleuse année 2026. Grâce à votre fidélité, nous avons atteint un nouveau record avec 8 671 prêts réalisés en 2025 ! Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à fréquenter nos rayons cette année.

En 2026, le programme s'annonce déjà riche avec « Les Nuits de la lecture », du 21 au 25 janvier, marquées par des moments de lectures en EHPAD. Janvier verra aussi le lancement du nouveau «Prix des lecteurs du Vallon 2026», en partenariat avec des bibliothèques du territoire, ainsi qu'une matinée jeux

de société le samedi 31 janvier grâce au soutien de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron et le prêt de nombreux jeux à découvrir.

En février, place au numérique avec des animations Playstation et réalité virtuelle, avant de poursuivre en mars avec l'exposition « L'arbre de L'École des Loisirs » prêtée à l'école Jean Auzel.

Tenez-vous informés de toutes nos animations en médiathèque et sur nos réseaux sociaux... Et d'ici peu sur le nouveau portail des bibliothèques du réseau Conques Marcillac ! Promis, on vous tiendra au courant.

Une énergie au service de la commune

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) poursuit son engagement avec enthousiasme et imagination au service de la vie communale, en proposant des actions qui rassemblent les générations autour de valeurs citoyennes, solidaires et environnementales.

Les jeunes avaient en tête de nettoyer la nature. Après plusieurs réunions pour organiser cet évènement, c'est sous une belle matinée ensoleillée mais fraîche qu'ils ont donné rendez-vous aux habitants le samedi 18 octobre.

Pas loin d'une trentaine de personnes ont répondu présent à leur appel ! Après une petite collation pour se donner du courage, plusieurs groupes sont partis dans les rues, les chemins, les quartiers, les recoins, munis d'une pince, de gants et de sacs poubelle.

Très motivés, ils ont rapporté près de 18kg de déchets en tout genre : canettes, bouteilles en plastique, papiers, chaussettes, gamelle pour chien (ou chat), mégots, mégots et encore des mégots !

Alors, un grand merci à ces volontaires et un petit message aux fumeurs : munissez-vous d'un cendrier de poche !

En suivant, les jeunes élus ont souhaité poursuivre leur engagement en mettant en place un concours de soupes du monde au profit du Téléthon. Cette initiative a rencontré un franc succès et s'est révélée être une très belle expérience, à tous points de vue : pour les jeunes organisateurs, pour les participants venus partager leurs recettes et pour les nombreux dégustateurs.

Grâce à l'implication de chacun, cette action solidaire a permis de reverser 371 € au Téléthon.

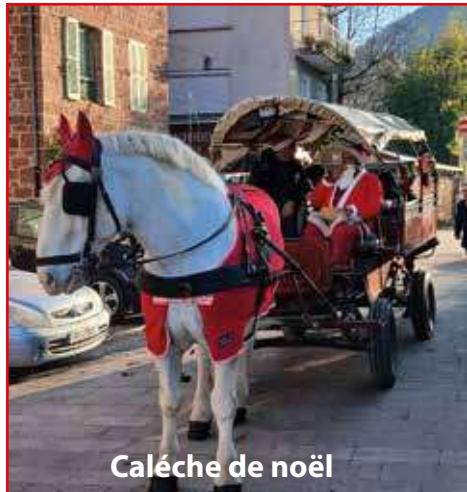
Toujours animés par l'envie d'agir et de sensibiliser, les membres du CMJ préparent déjà leurs prochaines actions. La prochaine animation aura lieu le samedi 31 janvier 2026, de 9h à 12h30, à la salle des fêtes, avec l'organisation d'un atelier de création d'hôtels à insectes et de nichoirs. Cet atelier, à la fois ludique et pédagogique, s'adresse à tous et vise à sensibiliser petits et grands à la préservation de la biodiversité locale.



LE TRIMESTRE EN IMAGES



AG Ecole de Musique



Caléche de noël



CMJ cérémonie 11 novembre



Déneigement



Grillée de châtaignes
Ecole Jean Auzel



Signature de la convention
Crêneau



Ouverture de la saison
culturelle



Les aînés au téléthon



Préparation des décos de Noël



Soupes du monde



Concert à la salle des fêtes



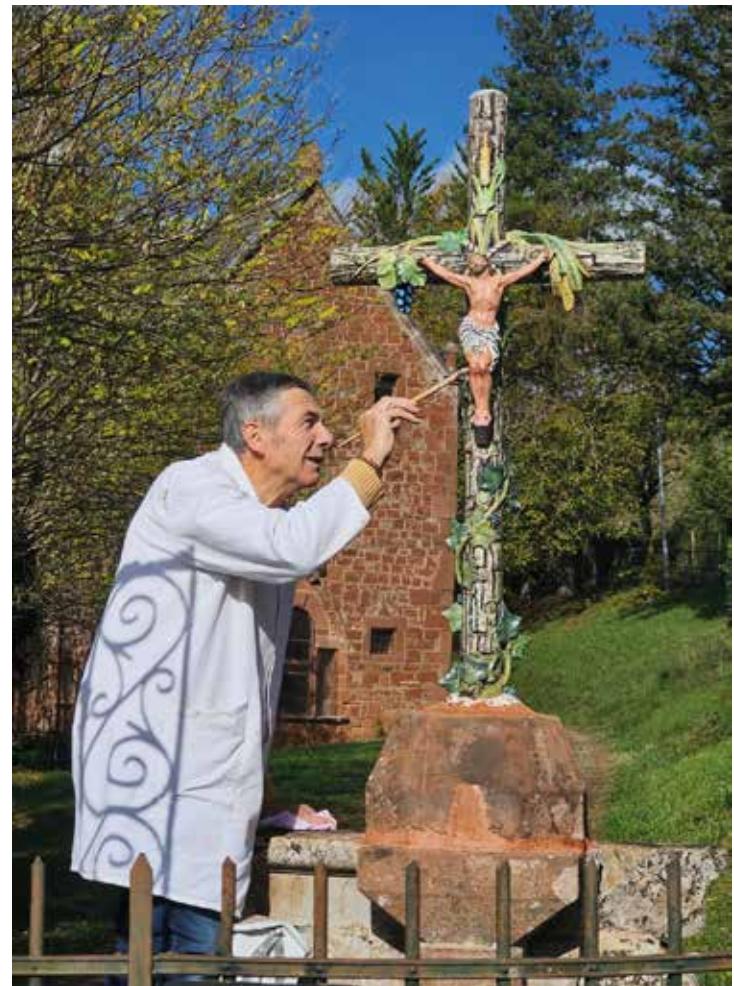
Fabrication du petit train

André Cabrol, plus familièrement appelé Dédé, fait partie de ces visages qui incarnent discrètement la force du bénévolat local.

Toujours disponible pour rendre service dans de nombreuses associations (Comité des fêtes, Rallye du Vallon, Amis de Foncourrieu, Saint Pierre de Nacelle), c'est dans le même esprit qu'il cultive une passion qui lui tient à cœur depuis de nombreuses années : la restauration de crucifix et de statues religieuses. « Je ne supporte pas de voir le patrimoine local se détériorer » avoue-t-il, aussi c'est souvent de sa propre initiative qu'il prend brosses et pinceaux pour raviver des couleurs qui ont subi les affres du temps.

On ne compte plus les croix et les statues qui ont retrouvé une seconde jeunesse, grâce à cet artiste qui se contente le plus souvent du remboursement des matériaux utilisés, sans compter la multitude d'heures passées sur son échelle, vêtu de sa sempiternelle blouse blanche, à fignoler le moindre détail.

Ancien diplômé de l'Ecole d'art de Bourges, André Cabrol a conservé « le goût du beau et de bien fait » alimenté par une fibre artistique qui ne l'a jamais quitté ... et qui profite à la commune qui lui en est reconnaissante.



Notre rôle durant ces 6 années de mandat? Certains vont s'en réjouir !

C'est la dernière fois que « les 4 » (ainsi nommés par notre premier élu au début du mandat) s'expriment dans ce bulletin municipal.

Nous arrivons en effet au terme de ce mandat communal et c'est le juste déroulement de la vie démocratique. D'autres prendront le relais pour la rédaction de cette chronique après les élections du mois de mars prochain. Pendant ces 6 années, nous nous sommes efforcés de faire vivre une pensée critique et d'assumer notre rôle de représentation des intérêts des électeurs qui partagent nos idées et qui nous ont fait confiance.

Nous avons tenté de faire entendre leurs voix en espérant influencer quelques décisions municipales. Nous dirons au terme de ce mandat que ça n'a pas été une place facile à assumer ! Il n'est jamais facile de s'engager et de s'exposer. S'exprimer ne va pas toujours de soi ! Surtout dans un contexte local qui s'est révélé peu enclin à l'échange et au partage décisionnel. Notre position d'opposant n'a pas été démagogique, nous avons voté favorablement la très grande majorité des délibérations.

Malgré cela, on nous aura reproché de nous « opposer à tout » ! Nous le savons, nos propos ont été parfois disqualifiés ou caricaturés. On imagine assez bien ce que devrait être une « bonne opposition » dans la tête de certains ! Faire vivre un débat démocratique demande des habiletés.

Toutefois à l'issue de ce mandat une certitude perdure : Notre place ne pouvait pas être ailleurs dans cette équipe municipale.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une excellente année 2026.



La place du Cruou accueille dorénavant le magasin de fleurs Amélimélo, désormais installé dans les anciens locaux de Marc Lacombe. Entièrement réagencé avec goût, son magasin offre un espace chaleureux où se mêlent compositions florales variées, plantes soignées et décos raffinées.

L'atelier présente également un atout remarquable : les fleurs coupées sont exposées dans une chambre froide vitrée, garantissant fraîcheur et qualité tout en créant une mise en scène élégante. L'offre s'étend jusqu'aux articles funéraires, accessibles par

l'arrière-boutique dont l'entrée donne sur le chemin du figuier, offrant ainsi un espace dédié plus discret et adapté aux familles.

A cette nouvelle adresse, Amélimélo contribue à redynamiser la place du Cruou et confirme son savoir-faire apprécié de tous.

Du nouveau pour le bien-être

L'institut de beauté «Oce'ange» situé au 6 tour de ville à Marcillac Vallon, tenu par Valerie Malaval pendant 22 ans a changé de nom et de propriétaire.

Marie Bois a repris l'institut Carda'Belle depuis le 4 novembre dernier.

« Après 13 ans passés en entreprise en tant que gestionnaire de paie j'ai eu envie de revenir à mon premier métier dans le domaine du bien-être, pour prendre soin des autres et avoir un lien social plus important »

Titulaire d'un CAP esthétique, elle avait déjà exercé ce métier durant quelques années.

Elle offre ses prestations de services sur rendez-vous pour des soins du visage et du corps, des épilations et de l'onglerie.

L'institut est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 19h00,

Prise de rendez-vous, vous pouvez la contacter par téléphone au 05 65 46 05 92 ou sur la plateforme PLANITY.



MAISON DE RETRAITE ST JOSEPH

Mathilde Merle, nouvelle directrice

Après une longue période d'intérim assurée par Eric Angelo Bellini, une nouvelle directrice a été nommée pour diriger l'Ehpad Saint Joseph.

Agée de 37 ans et originaire De Caplongue (Lévezou) Mathilde Merle n'arrive pas en terrain inconnu puisqu'elle était employée depuis 13 ans à l'association Palaïos gestionnaire de l'établissement. Titulaire de deux masters 2 dans le domaine du droit et de la gestion des structures médico-sociales, elle a également récemment obtenu le diplôme de directeur d'établissement.

Une carte de visite bien remplie pour Mathilde Merle qui n'entend pas « révolutionner le maison » mais plutôt s'inscrire dans la continuité d'une dynamique d'amélioration continue, enclenchée par ses prédécesseurs. « Le bien-être des résidents reste au cœur de toutes mes préoccupations, et pour que les résidents soient bien il faut aussi que les professionnel(le)s soient bien », un crédo qui guide l'action de la nouvelle directrice et de son équipe pour améliorer la vie quotidienne de chacun au sein de l'établissement.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Jeudi 22

Mondes & multitudes "les jeudis du cinéma"
LES ENFANTS VONT BIEN à 18h
DOSSIER 137 à 20h30

Dimanche 25

ECVD : Quine

FEVRIER

Dimanche 1

Les Grapillous du Vallon - Quine

Samedi 7

Le Crêneau: Festival urbain organisé par les jeunes
des espaces jeunes du Territoire

Vendredi 13

APEL collège Saint Joseph : repas du collège

Dimanche 15

Foot Vallon - Quine

Mardi 17

EFS- Collecte de sang de 13h à 20h

Jeudi 19

FSE Collège Pierre Soulages : quine

Vendredi 20

Club des Ainés : quine interne au club

Jeudi 26

"Les jeudis du cinéma" : programmation à venir

MARS

Du jeudi 5 au dimanche 8

Vallon de Cultures : Théatra'vallon

Dimanche 15

1er tour de élections municipales

Jeudi 19

Mondes & multitudes : programmation à venir

Dimanche 22

2 ème tour des élections municipales

Du jeudi 26 au dimanche 29

Rallye du Vallon de Marcillac

AVRIL

Dimanche 12

EHPAD St Joseph : Quine

Lundi 13 et mercredi 15

CCCM Culture : spectacle scolaire "mon aile"

Jeudi 16

Mondes & multitudes : "Festival ouvre l'oeil" pour les
collèges

Vendredi 17

Club des Ainés : spectacle et collation

Samedi 18

ADMR : goûter des personnes aidées

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Ewen, Thierry, Christian INESTA

1er novembre à Rodez

Romy, Clémence, Lisa PONS

26 novembre à Rodez

MARIAGE

Amil YAGOUBI EL BOUDERRAOUI

Et Mélodie, Melissa MARTINHO

22 novembre

DÉCÈS

Paulette LESCURE

21 octobre - Marcillac-Vallon

Marguerite PASQUIES veuve CATUSSE

21 octobre - Marcillac - Vallon

Michel SAVY

7 novembre Marcillac - Vallon

Marie-Christine MARINOT

8 novembre - Marcillac-Vallon

Pierre DELAGNES

8 novembre - Rodez

Nicole BONY veuve SANHES

5 décembre - Rodez

IMPORTANT

L'inscription sur les listes électorales doit être effectuée au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 entre autres pour les jeunes de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, les déménagement récents, l'acquisition récente de la nationalité française...

Le vote par procuration est également possible en ligne jusqu'à la veille du scrutin, mais il est recommandé d'effectuer la démarche plusieurs jours à l'avance

CONTACT MAIRIE

Courriel : mairie@marcillacvallon.fr

Site internet : marcillacvallon.fr

Téléphone 05 65 71 72 25

Rencontre avec les élus : sur rendez-vous.